

Oraison pour la sûreté de ses biens, quand on sort de la maison

Autor(en): **Lambelet, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **14 (1910)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vai présentement (tracer?), sans partir, sans permission, il faut plutôt que tu devienne aveugle, à moins que tu ne remette le larcin dans son lieu ou tu la pris, après cela vas à l'entour de tes biens aussi loin que tu veux permettre au larron et après être aller prends une chaise à trois jambes, puis prends trois cloux neuf de cheval qui n'ayent pas servi frottes avec de la graisse humaine, et les plante aux jambes de la ditte chaise et met la chaise sans dessus dessous sous un lieu (lien?).

Oraison pour la sûreté de ses biens, quand on sort de la maison.

Tirée d'un manuscrit de Cuves (Pays-d'Enhaut) et du Gros-de-Vaud.

Lorsque Marie était en couche, accompagnée de trois Anges, la premier Michel, la seconde Gabriel, la troisième Raphaël. Là venait trois larrons qui voulait dérobé sont Jésus; Marie a dit à vous trois Saints anges; prenez-moi ses larrons captifs et liez-les. St-Raphaël dit, ils sont liez avec (la) propre main de Dieu, ils sont liés avec les cinq plaies de Notre Seigneur et que Mon bien soit liés et attachés en sûreté, que les larrons ne me dérobo point, et si quelqu'un me dérobo, il doit rester sur la place sans pouvoir aller plus loin ou s'il ne sait conter toutes les étoiles du firmament et tous les flocons de neige et tous les grains de sable et toutes les gouttes de pluie, s'il peut conter tout cela, il pourra s'en aller avec le larcin ou il voudra. Mais s'il ne sait compter cela il doit rester sur la plaie jusqu'à ce que je le voie de mes yeux.

Vous ferez trois tours à l'entour de ce que vous voulez arrêter et disant trois pâter (et) ave Maria en posant le premier pied; étant en marche, vous direz le pâter et ave Maria (et) vous ferez en sorte que le pâter soit achevé en arrivant à la place que vous avez commencé et le faire trois fois de suite; vous aurez soin d'aler tous les matins à quatre heures pour délivrer les voleurs.

(Communiqué par M. Lambelet, pasteur, à Rossinières.)

Propos de vigneron.

Un vieux vigneron de Chenaux (Vaud) disait à propos de la récolte de 1887: Cette année la vigne est orgueilleuse, elle montre tout en dehors on sera trompé en mal.

En parlant d'un bon vin, on dit qu'il redemande.

Got. Nom par lequel on désigne les citoyens du cercle de St-Saphorin, à Lavaux, parce qu'ils descendent, dit-on, d'une horde de Goths qui s'établit dans cette contrée lors de l'invasion des barbares. Loin de s'offenser de cette qualification, les citoyens de St-Saphorin s'en glorifient et se la donnent volontiers réciproquement en y ajoutant toujours le titre de frère: «N'é-t'e pa veré frare Got?» Au féminin on dit «Gotze».

(Vocabulaire patois de Jean-Louis Dumur).

Un vieux vigneron de Lavaux qui était né et avait vécu sous l'ancien régime manifestait des sympathies pour LL. EE. de Berne quelques années encore après l'émancipation du Pays de Vaud et se plaisait à rappeler à chaque instant les propos ou les actes de Monsieur de Buren dernier bailli de Lausanne. Comme on lui reprochait son peu de patriotisme il répondit